



POURSUIVONS LA LUTTE TENONS PARTOUT DES AG!

L'appel du congrès confédéral de la CGT (extrait)

« Les 1 000 délégués réunis en congrès à Marseille du 18 au 22 avril 2016 ont analysé la situation économique et sociale, le contexte des mobilisations désormais ancrées dans le pays depuis plus d'un mois et demi.

La CGT lance un appel fort et déterminé à l'ensemble des salariés du privé et du public, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités et de ses syndicats, à poursuivre et amplifier partout le rapport de force jusqu'au retrait du projet de la loi dite « Travail » dynamitant notre modèle social.

Il s'agit d'organiser dans toutes les entreprises et les établissements des réunions d'information, des rencontres afin de s'opposer encore plus fort à tous les mauvais coups et à imposer de nouvelles conquêtes sociales.

Un espoir immense s'ouvre pour le monde du travail grâce à la lutte unitaire menée par une CGT moderne, porteuse de propositions en phase avec l'ensemble des travailleurs-euses, à l'image du rejet massif du projet de loi El Khomri exprimé par 70% de l'opinion publique. Un mouvement qui fait face à un gouvernement désavoué, en rupture profonde avec la population et singulièrement toute la jeunesse. Un exécutif à l'écoute d'un patronat rétrograde et menaçant, privilégiant la finance à la réponse aux besoins sociaux et ambitionnant de détruire toutes les garanties collectives en fixant comme seul horizon la précarité généralisée, l'incertitude du lendemain.

Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte...

L'Appel du 26 avril des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL (extrait)

« ...Le rapport de force créé depuis le début du mois de mars a déjà obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initial et à apporter des premières réponses aux organisations de jeunesse. Pour autant, le texte actuel, totalement inacceptable, est porteur de précarité et de reculs sociaux pour les travailleurs-euses et la jeunesse.

Gagner le retrait du projet de loi travail est possible. La grève et les manifestations du 28 avril, le 1er mai seront un moyen supplémentaire pour avancer vers cet objectif. La tenue d'assemblées générales dans les entreprises, les services, les lieux d'étude pour débattre de la grève, de son ancrage dans la durée, des modalités d'action doit permettre d'aller plus loin jusqu'au retrait de la loi et l'obtention de nouvelles garanties collectives porteuses de progrès social.

Des luttes et mobilisations se développent et se construisent dans de nombreux secteurs autour des questions de conditions de travail et d'études, de salaires et de précarité... Elles doivent être entendues.

Le 3 mai va s'ouvrir le débat parlementaire, qui se poursuivra pendant plusieurs semaines. Les organisations syndicales appellent à faire de cette journée un nouveau temps fort de mobilisation et d'initiatives. Ce 3 mai les organisations syndicales prendront la parole publiquement pour exiger des parlementaires réunis à l'Assemblée nationale le retrait du projet de loi et faire entendre leurs revendications.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL toujours plus déterminées appellent les étudiant-e-s, les lycéen-ne-s, les salarié-e-s, les personnes privées d'emploi, les retraité-e-s à unir leurs forces ... et à renforcer les actions et mobilisations les 1er et 3 mai. D'autres suivront si le projet de loi n'est pas retiré.



Montreuil, le 2 mai 2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfip.finances.gouv.fr

dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La lutte continue !

Depuis près de deux mois maintenant, salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités répondent à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse pour exiger le retrait du projet de loi travail, préalable à l'ouverture d'une toute autre politique pour le progrès social. Il faut un code du travail du 21ème siècle sécurisant l'ensemble du monde du travail, offrant aux jeunes de ce pays un avenir autre que la précarité généralisée.

Les manifestations et les grèves se poursuivent malgré la période de vacances ; la mobilisation est désormais ancrée dans le pays.

Elle s'étend à l'ensemble des secteurs professionnels qui tous partagent bien aujourd'hui l'universalité des régressions sociales en préparation particulièrement à travers le projet de loi portée par la ministre du travail.

La mobilisation unitaire des cheminots porte le refus d'une convention collective du ferroviaire, porteuse de nivellement par le bas des garanties collectives de tous les salariés du secteur. Cela illustre ce qui attend toutes les professions si le projet de loi Travail allait à son terme.

Les 500 000 manifestants, partout en France, réaffirment qu'ils sont bien convaincus que le gouvernement doit entendre la rue et retirer son projet de loi.

D'ores est déjà, après les manifestations unitaires du 1^{er} Mai, de nouvelles initiatives, mobilisations, prise de parole publiques, interpellations des députés auront lieu le mardi 3 mai, jour d'ouverture du débat à l'Assemblée nationale.

Des assemblées générales s'organisent dans de très nombreuses entreprises et services, nous invitons tous les salariés à y participer pour décider des suites de la mobilisation.

Nous pouvons gagner !

La lutte paie ! Les premières victoires engrangées chez les intermittents en sont un exemple avec l'accord sur les règles d'assurance chômage négocié cette nuit : le MEDEF doit maintenant le signer et le gouvernement l'accepter.

A LA DGFIP, DANS LES PROCHAINS JOURS, TENONS PARTOUT DES AG

De nombreux agents de la DGFIP (8.19% soit plus de 6 000 agents grévistes) se sont une nouvelle fois mobilisés aux côtés des autres salariés le 28 avril en y intégrant leurs propres revendications, convergentes avec l'exigence du retrait du projet de loi. Pour tous les agents de la DGFIP, l'heure est donc plus que jamais à la mobilisation unitaire et massive.

La CGT Finances Publiques fait pleinement siens l'appel du congrès confédéral de la CGT et celui des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL pour la tenue, partout, d'assemblées générales de salariés.

La CGT Finances Publiques propose que soient débattus dans les AG et dans toutes les formes de rencontres avec les agents de la DGFIP les éléments suivants :

- ✓ enjeux du projet de loi « travail », ses liens avec la situation et le devenir des agents de la Fonction publique dont ceux de la DGFIP,
- ✓ approfondissement des contenus revendicatifs,
- ✓ élargissement du mouvement d'action,
- ✓ modalités de lutte et l'engagement de la grève reconductible.